

Durée de conservation minimale conseillée pour les documents administratifs

Impôt

Impôt sur le revenu	4 ans
Taxe d'habitation et foncière	2 ans (10 ans s'il y a eut erreur)

Banque

Contrat de prêt	2 ans après la dernière mensualité. 10 ans pour un prêt immobilier.
Relevé de compte	10 ans

Assurance

Contrat auto et habitation	10 ans (après résiliation du contrat)
Avis d'échéance ou de prime	2 ans

Santé

Factures d'hospitalisation	30 ans
Factures des cliniques	10 ans
Prestations d'assurance maladie	2 ans

Logement

Contrat de location et quittances de loyer	5 ans
Charges de copropriété/ justificatifs de paiement	10 ans

Personnel

Contrat de mariage/ Livret de famille	A vie
Diplôme	A vie
Contravention	3 ans
Bulletin de salaire	A vie
Attestation de chômage	A vie